



Obama, la guerre financière et l'élimination de DSK

Par [Thierry Meyssan](#)

Mondialisation.ca, 28 mai 2011

[Komsomolskaïa Pravda/Voltairenet.org](#) 28
mai 2011

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Économie](#)

On ne peut comprendre la chute de Dominique Strauss-Kahn sans la replacer dans le contexte du projet qu'il incarnait de création d'une nouvelle monnaie de réserve internationale prévue pour aujourd'hui 26 mai 2011. Un projet paradoxalement attendu par les États émergents tout autant que par la finance apatride, mais refusé par le complexe militaro industriel israélo-états-unien. Thierry Meyssan lève le voile sur le coup-fourré de l'administration Obama pour ne pas tenir ses engagements.

Les Français ont assisté avec stupeur à l'arrestation aux États-Unis du leader politique le plus populaire chez eux, Dominique Strauss-Kahn. Ancien ministre de l'Économie, l'homme était devenu le haut fonctionnaire le mieux payé au monde (salaire de base annuel, hors primes et frais : 461 510 USD) et s'apprêtait, disait-on, à briguer la présidence de la République. Cette personnalité chaleureuse, connue pour son appétit à table et au lit, parfois accusé de faire de la politique avec dilettantisme tant il aime prendre le temps de jouir de la vie, est accusée d'avoir violé précipitamment une femme de chambre dans un hôtel de Manhattan.

Pendant six jours, les Français sont restés vissés devant leurs écrans de télévision à regarder hébétés l'acharnement judiciaire contre un homme qu'ils s'étaient habitués à considérer comme un recours possible après le catastrophique quinquennat de Nicolas Sarkozy. Sa chute était aussi la fin de leurs illusions.

Le spectacle de ce destin brisé tient de la tragédie antique. Le dicton romain « *Arx tarpeia Capitoli proxima* » revient sur les lèvres : la roche tarpeïenne d'où les condamnés à mort étaient précipités dans le vide était si proche du Capitole, lieu symbolique du pouvoir et des honneurs.

Indépendamment de toute considération sur son innocence ou sa culpabilité, le broyage d'une si haute personnalité ne peut que provoquer l'angoisse chez le simple citoyen : si celui-là ne parvient pas à se défendre, alors comment pourrions-nous espérer le faire si nous étions accusés comme lui ?

L'ascension et la chute

Cependant les Français étant un peuple politisé, nourri des leçons de Machiavel sans jamais l'avoir lu, n'ont pas tardé à s'interroger sur le bien-fondé de l'accusation portée contre leur concitoyen, DSK. À 57 %, selon des sondages d'opinion, ils n'ont pas cru cette histoire de rut que les médias états-uniens se délectent à raconter. Les uns se sont mis à imaginer les scenari possibles de manipulation, tandis que les autres se demandaient « *Cui bono ?* » (À

qui profite le crime ?).

À ce jeu là, le premier nom qui vient à l'esprit est celui de Nicolas Sarkozy. Comment ne pas y penser lorsque l'on se souvient qu'il est devenu président en portant plainte contre son principal rival, Dominique de Villepin, et en l'empêtrant dans une affaire toute aussi rocambolesque de faux documents. Alors, pourquoi pas un nouveau complot pour écarter un nouveau concurrent ?

Le regard de Plantu



Dessin de Plantu paru dans « Le Monde » du 25 mai 2011.

Et peu importe que les deux hommes aient eu besoin l'un de l'autre pour préparer les prochains sommets internationaux, ni qu'ils aient été tous deux inféodés au suzerain états-unien. On sait bien que les pires crimes exigent le sang des amis ou mieux des parents.

Au demeurant, les Français ignorent les attaches de DSK [1], comme ils ignoraient celles de Nicolas Sarkozy lorsqu'ils l'ont élu [2]. Jamais la presse ne les a informés que, dans les années 90, au cours de sa traversée politique du désert, il avait été engagé comme professeur à l'université de Stanford par une certaine... Condoleezza Rice. Ils ne savent pas non plus que lui et ses lieutenants Pierre Moscovici et Jean-Christophe Cambadélis furent chargé du financement du Parti socialiste et de la Fondation Jean-Jaurès par la National Endowment for Democracy —façade légale de la CIA [3]—. Ils n'ont pas suivi ses nombreux travaux et contrats avec les think tanks atlantistes, le German Marshall Fund of the United States [4] ou le Groupe de Bilderberg [5]. En définitive, ils ne savent rien de son engagement pour l'intégration de la France et de l'Europe au sein d'un grand marché transatlantique dominé par les États-Unis.

Les Français n'en savent pas plus sur ses liens étroits avec Israël. Il pilote au sein du Parti socialiste le Cercle Léon Blum, du nom d'un ancien Premier ministre juif. Ce discret et puissant lobby veille à écarter de la scène politique tout individu qui contesterait le projet sioniste. Ainsi fait-il tomber des têtes, comme celle du politologue Pascal Boniface qui soulignait le caractère électoralement contre-productif d'un soutien à Tel-Aviv dans un pays où 10 % de la population est de culture arabe. DSK ne se cache pourtant pas. Il déclare sans ambage : « *Je considère que tout juif de la diaspora et de France doit apporter son aide à Israël. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est important que les juifs prennent des responsabilités politiques. En somme, dans mes fonctions et dans ma vie de tous les jours, à travers l'ensemble de mes actions, j'essaie d'apporter ma modeste pierre à la construction*

d'Israël. » Bizarre pour quelqu'un qui brigue la présidence française. Peu importe, il est si jovial.

Néanmoins, rien n'aura été épargné à Dominique Strauss-Khan et à ceux qui l'aiment : pendant qu'il était placé en garde à vue, puis en détention préventive, sans jamais avoir l'occasion de s'exprimer, le procureur de New York faisait distribuer aux médias un acte d'accusation détaillé.

On peut y lire le descriptif froidement clinique du crime imputé : « *L'accusé a tenté d'avoir, par la force, une relation sexuelle anale et orale avec un tiers ; l'accusé a tenté par la force d'avoir des rapports vaginaux avec un tiers ; l'accusé a forcé un tiers à un contact sexuel ; l'accusé a séquestré un tiers : l'accusé a obligé un tiers à un contact sexuel sans son consentement ; l'accusé a de façon intentionnelle et sans raison légitime touché les parties génitales et autres parties intimes d'un tiers dans le but d'avilir cette personne et d'abuser d'elle, et dans le but d'assouvir le désir sexuel de l'accusé.*

Ces délits ont été commis dans les circonstances suivantes : le soussigné déclare avoir été informé par une personne connue des services du procureur que l'accusé 1) a fermé la porte de la pièce et a empêché la plaignante de quitter cette pièce ; 2) s'est saisi de la poitrine de la plaignante sans son consentement ; 3) a tenté de retirer de force le collant de cette personne et de toucher ses parties génitales de force ; 4) a forcé la bouche de la plaignante à toucher son pénis à deux reprises ; 5) a pu commettre ces actes en utilisant sa force physique. »

Tout cela étalé des jours durant au journal de 20h, avec moult détails, sous les yeux écarquillés de parents rentrant du travail, et devant des enfants effarés baissant leur nez sur leur assiette de potage.

Le choc culturel

On ne sait qui est le plus traumatisé : le brillant économiste qui devait sauver l'humanité de la crise financière et se trouve soudain ravalé au rang d'infâme criminel, ou le peuple qui aspirait au repos et envisageait de le choisir pour chef, et se voit contraint d'observer une fois de plus la violence des États-Unis.

À ce sujet, les Français cherchent des excuses au système judiciaire anglo-saxon qu'ils découvrent. Certes, ils avaient déjà vu cette parodie de justice dans des séries télévisées, mais ils n'avaient jamais cru que cela exista pour de vrai. Et du système extra-judiciaire, de Guantanamo et des prisons secrètes, ils n'ont jamais rien voulu savoir. Quelques commentateurs ont tenté d'expliquer la dureté de la police et du premier juge comme une volonté de traiter à égalité les puissants et les faibles. Ils ont pourtant tous lu les travaux d'illustres sociologues montrant que dans ce système inique l'argent est roi, et la justice est de classe.



Les Français ont aussi accepté sans broncher les reproches de la presse anglo-saxonne. Tout cela est la faute de la presse française, pouvait-on lire, qui n'a pas enquêté sur la vie sexuelle débridée de M. Strauss-Kahn au nom du respect de sa vie privée. Pourtant, poursuivent les puritains, celui qui séduit ostensiblement les femmes, voire les presse, parfois les bouscule, est un violeur potentiel. « *Qui vole un œuf, vole un bœuf !* ». En couverture, *Time Magazine* représente DSK et ceux qui lui ressemblent sous la forme d'un cochon. Nul n'a relevé que l'accusé était directeur du FMI et vivait à Washington depuis 3 ans sans que la presse anglo-saxonne donneuse de leçon ait, elle, enquêté sur ses supposés vices cachés.

L'accusation ayant ouvert le soupçon, chacun se souvient —mais un peu tard— qu'en 2002 DSK avait tenté de forcer une belle journaliste, Tristane Banon. Lorsqu'elle lui avait demandé un entretien, il l'avait invitée dans un appartement particulier, situé dans le quartier historique du Marais à Paris. Il avait accueilli la jeune femme dans un grand loft, dénué de tout meuble, excepté un grand lit. Et comme la belle ne cédait pas au libertin, il l'avait frappée.

Peut-être à New York, cette violence avait-elle submergé le galant homme et l'avait-elle transformé en criminel ?

Rien ne permet de l'imaginer, d'autant que DSK n'est pas un célibataire frustré. Il est marié à une star de la télévision, Anne Sinclair, qui fut la journaliste préférée des Français avant d'abandonner son métier pour l'accompagner, lui, dans sa carrière. Les Français l'ont retrouvée au Tribunal lorsque Dominique Strauss-Kahn comparaisait, toujours aussi belle et volontaire, malgré les années de plus. Petite fille d'un grand marchand d'art, elle dispose d'une confortable fortune familiale. Sans hésiter, elle était venue de Paris pour payer un million de dollars de caution et offrir cinq millions de dollars de garanties bancaires supplémentaires. En cet instant, cette femme d'argent était prête à tout céder pour arracher son époux des mâchoires écrasantes de la justice états-unienne. Elle n'en était que plus admirable. C'est qu'elle ne lui faisait pas grief de ses incartades, elle qui aimait à l'accompagner à la Chandelle, un club échangiste parisien.



DSK, le dindon de la farce.

Dans toute nation digne de ce nom, on n'aurait pas supporté de voir une personnalité qui était pressentie pour être élue président et incarner le pays apparaître menottée entre des sbires du FBI, jeté à l'arrière d'une voiture comme un malfrat, exhibé devant un tribunal sans avoir la possibilité de se raser. On aurait probablement fait le siège de l'ambassade US en chantant des hymnes patriotiques. Pas en France. On y admire trop les « Américains ». On les contemple comme le lapin hypnotisé par le serpent cobra. Et l'on a du mal à admettre que l'on n'est pas le centre du monde, que si complot il y a, il ne s'est pas tramé aux bords de la Seine, mais sur les rives du Potomac.

La séquestration

DSK est-il coupable de viol ou victime d'une machination ? Il suffit de réfléchir pour répondre à la question.

L'accusé aurait passé la nuit en compagnie d'une call-girl. Il aurait violé la femme de chambre au brunch matinal, puis se serait rendu paisiblement déjeuner avec sa fille, étudiante à Columbia University. Enfin, il aurait été prendre son avion réservé plusieurs jours à l'avance pour aller rencontrer la chancelière Angela Merkel à Berlin. C'est confortablement assis dans un avion d'Air France qu'il a été appréhendé, dix minutes avant le décollage.

Selon le personnel navigant, les policiers de l'Unité spéciale pour les victimes (celle du feuilleton *Law and Order SVU* [6]) n'ont pas demandé à leurs homologues de l'aéroport de procéder à l'interpellation, mais ont tenu à la réaliser eux-mêmes malgré le risque d'arriver trop tard. Pour éviter que DSK ne soit prévenu, ils ont par contre demandé que l'on brouille les téléphones portables dans cette zone de l'aéroport le temps nécessaire à leur venue [7]. Or, un tel brouillage n'est pas de la compétence d'une brigade mondaine. Ceci est bien une affaire de sécurité nationale.

Lorsque le suspect a été placé en garde à vue, il a été coupé de tout contact extérieur, hormis avec ses avocats, ainsi que le prévoit le droit états-unien. Mais lorsque la juge Melissa Jackson l'a mis en détention provisoire, il a encore été coupé de l'extérieur. Sans raison. La détention avait-on expliqué est nécessaire car le prévenu pourrait fuir en France, Etat avec lequel Washington n'a pas conclu de traité d'extradition et qui a protégé un autre prévenu accusé de viol, le cinéaste Roman Polanski. Cette décision n'avait pas été prise

pour isoler l'accusé et l'empêcher d'influencer des témoins. Cependant la juge avait décidé de le faire enfermer à Rikers Island, une des plus importantes prisons du monde avec 14 000 détenus, et l'une des plus sombres. Un enfer sur Terre. « Pour sa protection », on l'avait alors gratifié d'une chambre individuelle et mis au secret.

Au total, durant 10 jours, le directeur général du FMI a été séquestré. Pendant 10 jours, le fonctionnement de l'institution internationale a été bloqué faute de signature. Pendant 10 jours, les problèmes de l'euro et du dollar, la faillite de la Grèce, et bien d'autres enjeux ont été suspendus au bon vouloir de policiers, de juges et de matons.

Selon la jurisprudence états-unienne, DSK qui n'a pas d'antécédents judiciaires et qui est domicilié à Washington, n'aurait pas dû être placé en détention préventive, mais aurait dû bénéficier d'une liberté sous caution. Il a probablement vite analysé la situation. Par l'intermédiaire d'un de ses avocats, il a réussi à faire parvenir au FMI une lettre de démission. Le lendemain même, contre toute attente, un nouveau juge accédait à sa demande de remise en liberté surveillée. Il n'était en effet plus utile de le maintenir sous écrou puisque le FMI avait recouvré sa capacité à agir.



Christine Lagarde salue tous ceux qui ont cru aux promesses faites par Washington à M. Zhou.

Christine Lagarde, ministre française de l'Économie qui a fait carrière aux États-Unis en défendant les intérêts du complexe militaro-industriel [8], est pressentie pour succéder au prévenu à la direction du FMI, malgré les cris d'orfraie de la Russie et de la Chine.

Au fait, son second avocat, Benjamin Brafman, n'est pas venu le voir en prison et ne s'est pas présenté à la seconde audience. La star du barreau de New York était partie précipitamment en Israël. Officiellement pour y célébrer une fête religieuse en famille [9]. Mais pour exiger ses honoraires, Me Brafman n'a pas dû se contenter d'allumer les feux de Lag Ba'omer, mais il a dû négocier de l'aide pour son client.

Le projet Zhou

Pourquoi donc déployer des moyens hollywoodiens et bloquer le FMI durant 10 jours ? Deux réponses sont possibles, et elles sont peut-être liées.

En premier lieu, le 29 mars 2009, le gouverneur de la Banque centrale chinoise Zhou Xiaochuan a remis en cause la prédominance du dollar comme monnaie de réserve. Déplorant que le projet de l'économiste John Maynard Keynes de créer une monnaie internationale (le Bancor) n'ait pas été concrétisée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, il proposa d'utiliser les Droits de tirage spéciaux du FMI pour jouer ce rôle [10].



Zhou Xiaochuan n'a pas dit son dernier mot.

Cédant à la pression, les États-Unis acceptent un triplement des ressources du FMI et l'émission par le FMI de Droits de tirages spéciaux (DTS) d'une valeur de 250 milliards de dollars, lors du sommet du G20 à Londres, le 2 avril 2009. Ils acceptent également le principe d'un Conseil de stabilité financière auxquels seront associés les grands États émergents.

Cette idée est discutée au sommet du G8 à L'Aquila (Italie), le 8 juillet 2009. Poussant le pion plus loin encore, la Russie proposa de ne pas se contenter d'une monnaie virtuelle, mais de l'éditer. Dmitry Medvedev, qui avait fait frapper symboliquement des prototypes de cette monnaie, posa quelques pièces sur la table. D'un côté y figuraient les visages des huit chefs d'État et de l'autre la devise en anglais « Unity in Diversity » [11].

Le projet est soumis aux experts de la Division des Affaires économiques et sociales de l'ONU. Leur rapport, auquel participe le professeur Vladimir Popov de la New Economic School de Moscou, est étudié le 25 avril 2010 lors d'une réunion jointe du FMI et de la Banque mondiale [12].

Le processus devait aboutir, aujourd'hui 26 mai 2011, au sommet du G8 à Deauville (France). Le dollar aurait cessé d'être la monnaie de référence sur fond d'imminente cessation de paiement du gouvernement fédéral des États-Unis. Washington aurait renoncé au financement de son hyper-puissance militaire par la dette pour se consacrer à sa restructuration interne.



Le dinar libyen, première (et dernière ?) monnaie au monde garantie en or et en Droits de tirages spéciaux du FMI. En 2000, le colonel Kadhafi avait imaginé de créer une monnaie panafricaine basée sur l'or, mais il n'était pas parvenu à faire avancer son idée. Aussi, en 2009, s'était-il spontanément emparé du projet Zhou et l'avait unilatéralement adopté pour son pays.

Le grain de sable

Malheureusement, durant les derniers mois de ce processus, des initiatives militaires et politiques ont bouleversé ce plan. Certains États —dont la Russie et la Chine— ont été floués. L'arrestation de DSK montre que Washington était de mauvaise foi et que ses concessions ne visaient qu'à gagner du temps.

Bien que le détail exact du montage imaginé par Dominique Strauss-Kahn pour créer cette nouvelle monnaie de réserve adossée aux Droits de tirages spéciaux du FMI soit secret, il apparaît que le Libye y jouait un rôle clé : à titre expérimental, c'est la Banque centrale libyenne qui la première avait décidé de fonder sa monnaie, le dinar, sur l'or et au delà sur les DTS. La chose est d'autant plus importante que la Libye dispose d'un fond souverain parmi les mieux dotés du monde (il est même un peu plus riche que celui de la Russie).

Or, en entrant en guerre contre la Libye, la France et le Royaume-Uni ont provoqué un gel théorique des avoirs non seulement de la famille Kadhafi, mais de l'État libyen. Pis, Paris et Londres ont dépêché des cadres de la banque HSBC à Benghazi pour créer une Banque centrale libyenne rebelle et tenter de s'emparer des avoirs nationaux [13]. Sans que l'on sache si Nicolas Sarkozy et David Cameron se sont laissés emporter par l'ivresse de leur force ou ont agi sur instruction de leurs mandants à Washington, le fragile édifice élaboré par Dominique Strauss-Kahn s'est effondré.

Selon nos contacts à Tripoli, au moment de son arrestation, DSK partait à Berlin pour trouver une solution avec la chancelière Angela Merkel. Il devait ensuite partir avec un émissaire de Mme Merkel négocier avec des représentants du colonel Kadhafi —voire avec lui directement—. La signature du Guide libyen étant indispensable au déblocage de la situation.

On assiste désormais à une guerre financière d'une ampleur jamais égalée : alors que la situation économique des États-Unis vacille et que le dollar pourrait devenir rapidement une monnaie de singe, l'accord conclu au G8 et avalisé au G20, mis en œuvre par le FMI en coordination avec la Banque mondiale et les milieux bancaires internationaux dont DSK était le champion, est suspendu. La domination du dollar est intacte quoique plus que jamais artificielle ; ce dollar que les États émergents voulaient relativiser, mais sur lequel le complexe militaro-industriel israélo-états-unien assoit sa puissance.

Dans ce contexte que vaut l'honneur d'un homme ?

[1] « [Dominique Strauss-Kahn, l'homme de « Condi » au FMI](#) », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 5 octobre 2007.

[2] « [Opération Sarkozy : comment la CIA a placé un de ses agents à la présidence de la République française](#) », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 19 juillet 2008.

[3] « [La NED, vitrine légale de la CIA](#) », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 6 octobre 2010.

[4] « [Le German Marshall Fund, un reliquat de la Guerre froide ?](#) », *Réseau Voltaire*, 5 octobre 2004.

[5] « [Ce que vous ignorez sur le Groupe de Bilderberg](#) », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 9 avril 2011.

[6] Série télévisée de Dick Wolf pour NBC, diffusée en France sous le titre *New York, unité spéciale* et au Québec sous le titre *La Loi et l'Ordre : Crimes sexuels*.

[7] « [Les derniers mots de DSK avant son arrestation](#) », par Michel Colomès, *Le Point*, 19 mai 2011.

[8] « [Avec Christine Lagarde, l'industrie US entre au gouvernement français](#) », *Réseau Voltaire*, 22 juin 2005.

[9] « [Strauss-Kahn's lawyer to Haaretz : Former IMF chief will be acquitted](#) », par Chaim Levinson, *Haaretz*, 22 mai 2011.

[10] « [La Chine commence à s'écarter du dollar](#) », *Réseau Voltaire*, 22 mai 2009

[11] « [La Russie et la Chine proposent une monnaie commune globale](#) », *Réseau Voltaire*, 11 juillet 2009.

[12] « [Plan de réforme du système financier international](#) » (Extrait du rapport « World Economic and Social Survey 2010 : Retooling Global Development »), par Christina Bodouroglou, Nazrul Islam, Alex Julca, Manuel Montes, Mariangela Parra Lancourt, Vladimir Popov, Shari Spiegel et Rob Vos *Réseau Voltaire*, 6 juillet 2010.

[13] « [La rapine du siècle : l'assaut des volontaires sur les fonds souverains libyens](#) » et « [Derrière l'attaque contre la Libye : les stratégies de la guerre économique](#) », par Manlio Dinucci, *Réseau Voltaire*, 22 avril et 2 mai 2011.

La version originale de cet article étant parue dans un grand quotidien ne comprenait pas de notes de bas de page. Celles-ci ont été ajoutées par la rédaction du Réseau Voltaire pour faciliter l'approfondissement du sujet par les lecteurs.

La source originale de cet article est [Komsomolskaïa Pravda/Voltairenet.org](http://Komsomolskaia Pravda/Voltairenet.org)
Copyright © [Thierry Meyssan, Komsomolskaïa Pravda/Voltairenet.org](http://Thierry Meyssan, Komsomolskaia Pravda/Voltairenet.org), 2011

Articles Par : **Thierry
Meysan**

A propos :

Intellectuel français, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertrand, 2007).

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca